



Commune:
MEYRIGNAC-L'ÉGLISE

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
7 février 1944

Superficie: 34 ha

Situation:
4 km au nord de Corrèze,
22 km au nord de Tulle,
600 m à l'est
de Meyrignac-l'Église



Etang de Meyrignac et ses abords



COMPOSANTES DU SITE

La route conduisant de la commune de Corrèze à Meyrignac-l'Église est une des artères les plus pittoresques et les plus typiques du département de la Corrèze. En la parcourant, la vue au nord sur les Monédières est imprenable. Au sud, la profonde vallée de la Corrèze descend vers Tulle. A l'est, le massif cantalien apparaît au-dessus des collines de la vallée de la Dordogne.

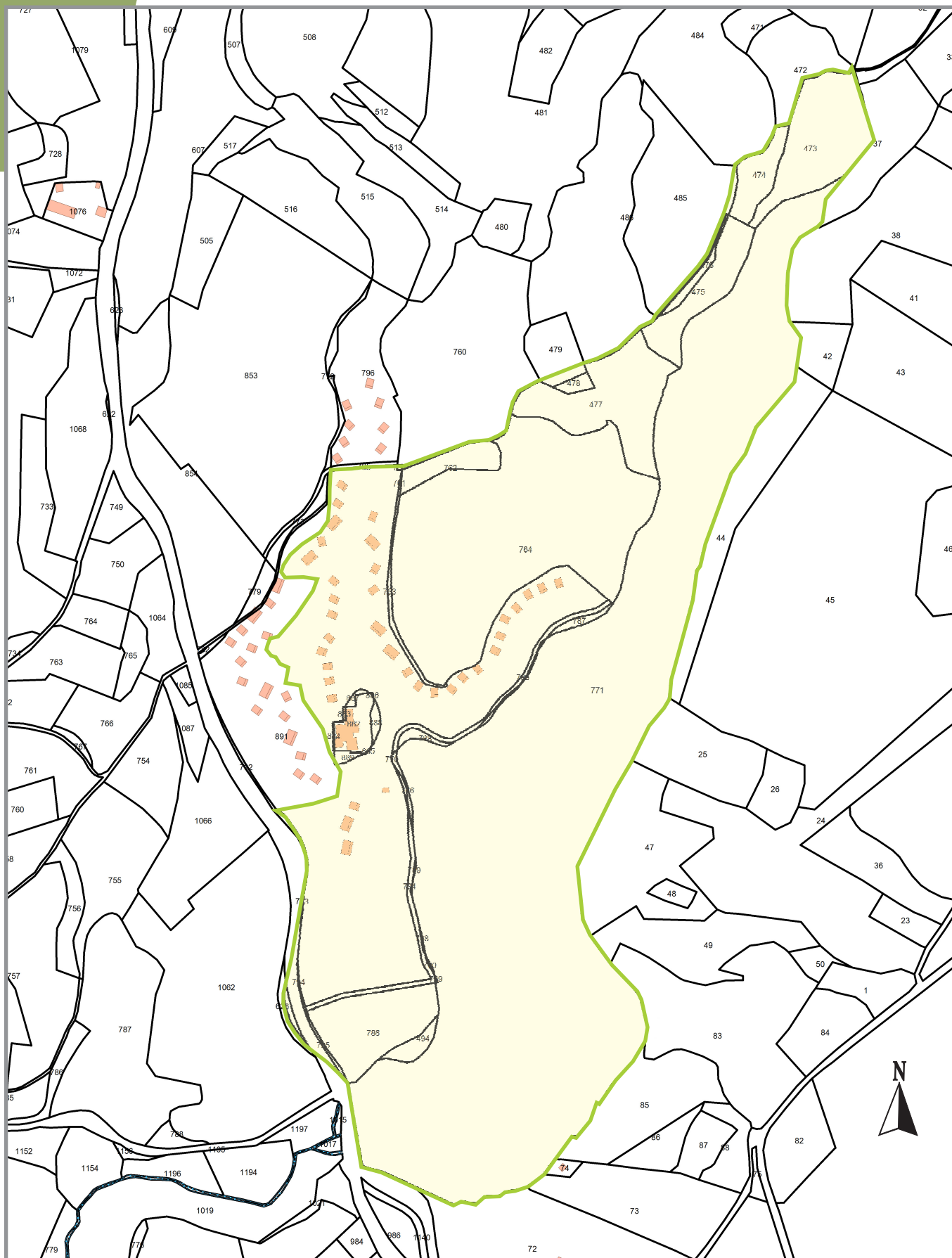
Les huit kilomètres qui séparent ces deux pays serpentent entre des pacages et des bois. A l'un des tournants de cette route, apparaît un des plus beaux étangs limousins : celui de Meyrignac-l'Église.

Il fait penser aux lacs d'Ecosse et aux lacs américains, en miniature. Le site s'inscrit dans un cadre de fraîcheur, de calme et de charme. Le clapotis de l'eau contre les berges agrmente le paysage d'un chant monotone accompagné par le vent venant des Monédières toutes proches.

Sur les rivages verdoyants coupés de genêts se dressent des boqueteaux de bouleaux et de sapins.

Un village de vacance composé d'une quarantaine de chalets est désormais implanté sur les berges nord-ouest de l'étang, en grande partie à l'intérieur du site.





■ Périètre du site

0 250m